

COMMÉMORATION PIERRE SÉMARD DU 06 MARS 2015
PRISE DE PAROLE DU SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE NANTES

Cher (e)s Camarades, cher (e)s ami (e)s,

Le 7 mars 1942, à Évreux, Pierre SÉMARD, après 3 ans d'emprisonnement, était livré comme otage par la police de Vichy aux nazis.

Le même jour, il était fusillé.

Secrétaire général de la Fédération des Cheminots, il avait été arrêté en octobre 1939, puis condamné par un tribunal militaire français le 6 avril 1940.

Lâchement assassinée, une des plus grandes figures du mouvement syndical chez les cheminots disparaissait.

Quelques mois plus tôt, le 24 septembre 1941, c'est Jean CATELAS, cheminot député communiste d'Amiens était guillotiné, puis Charles WOLDI, dirigeant des syndicats d'Alsace Lorraine, qui sera pendu le 2 mai 1943 au Struthof.

L'ampleur et la férocité de la répression dont les cheminots font l'objet témoignent non seulement de leur résistance, mais aussi d'une volonté durable des autorités de Vichy, comme des allemands, de briser le développement de la lutte armée.

A l'inverse de ce que les bourreaux espéraient, cette mort, ces morts, aidèrent au développement de la résistance, à la libération nationale, dans les heures les plus sombres de notre histoire.

73 années nous séparent de cette journée de deuil et d'espoir. Pas une année ne s'est passée sans que cette date ne soit célébrée.

Le 7 mars 1943, le 7 mars 1944, sous l'occupation la plus féroce, cet anniversaire n'est pas seulement commémoré ; ce jour-là, par des manifestations patriotiques, des arrêts de travail... les cheminots expriment avec force leur opposition radicale à Vichy, aux nazis.

Chaque année, depuis ce terrible événement, les cheminots actifs et retraités, à l'appel de leurs syndicats CGT, les associations de résistants et d'anciens combattants, les représentants du Parti Communiste Français, les cheminots communistes, se retrouvent devant le monument aux morts pour rendre hommage à Pierre SÉMARD et à tous les cheminots qui ont combattu pour la liberté, parfois au prix de leur vie.

Rappelons-leur sacrifice avec tout le respect qui leur est dû.

La deuxième guerre mondiale a coûté la vie à 8 938 cheminots, 15 977 ont été blessés.

Parmi eux, 809 fusillés, déportés, pendus, massacrés sous la torture, 1 157 morts en déportation pour faits de résistance. Tous, simples et humains, ils ont donné volontairement leur vie pour qu'au-delà de la victoire des armes, les idées de liberté, de démocratie, d'émancipation, trouvent un sens nouveau dans une société à reconstruire en faveur des travailleurs.

La répression, pendant toute l'occupation, sera féroce. Elle s'exercera contre l'ensemble des résistants. Elle frappera particulièrement les combattants révolutionnaires, membres de la CGT et du Parti Communiste.

Rappelons-nous donc aussi ici et aujourd'hui, les 48 résistants cégétistes et communistes pour le plus grand nombre, choisis par Pucheu, ministre de l'intérieur de Pétain, qui furent exécutés entre le 20¹ et 22 octobre 1941, les 27 à Châteaubriant, les 16 à Nantes et 5 à Paris.

Au nombre des ces martyrs, figurent des dirigeants de fédérations et de grands syndicats CGT, Jean-Pierre TIMBAUD des Métaux, Jean POULMARCH de la Chimie, Jules VERCRUYSSSE du Textile, Charles MICHEL des Cuirs et Peaux, Jean GRANDEL et Désirée GRANET des PTT.

C'est autour de la classe ouvrière ardente et généreuse, pleine de confiance et de courage, que se constitue le front de la liberté, de l'indépendance et de la renaissance de la France.

Parmi ces milliers de travailleurs entrés en résistance, les cheminots, dans les gares, dans les ateliers, les dépôts, les bureaux, sur les voies, ont uni leurs forces pour enrayer la machine de guerre allemande et prendre part à la lutte clandestine, à la lutte armée dans les maquis.

Pierre SÉMARD, peu de temps avant sa mort, écrivait :

« Dans quelques instants, je serai fusillé.

Je meurs avec la certitude de la libération de la France. Dites à mes amis cheminots que ma dernière volonté est qu'ils ne fassent rien qui puisse aider les nazis. Les cheminots me comprendront, ils m'entendront, ils agiront, j'en suis convaincu.

Mais je sais que les nazis qui vont me fusiller sont déjà vaincus et que la France saura poursuivre le bon combat. »

Oui, il fallait bien le courage, la lucidité de ces militants patriotes de la trempe de Pierre SÉMARD pour exprimer une telle certitude, une telle confiance. Confiance dans tous les peuples qui luttèrent pour anéantir le fascisme, confiance dans la classe ouvrière de notre pays, dans les cheminots qu'il connaissait bien.

Oui, les cheminots ont entendu Pierre SÉMARD en s'engageant massivement dans la lutte collective.

1 - Les 5 du Mont-Valérien sont exécutés le 20 octobre dans l'après-midi...

Toute sa vie est ainsi marquée par le don d'un engagement total. En 1917, à l'âge de 20 ans, il devient secrétaire du syndicat de Valence.

Puis il prend la responsabilité du secteur propagande de l'Union des Syndicats du PLM. Il prend une très grande part à la grève des cheminots de 1920, à la suite de laquelle, inculpé de complot contre la sûreté de l'état, il est révoqué une première fois.

En 1921, à 34 ans, il est nommé Secrétaire Général de la Fédération des Cheminots.

En 1924, il est élu Secrétaire Général du Parti Communiste.

Il rejoindra l'exécutif de l'Internationale Communiste en 1931. En 1933, il est à nouveau désigné au poste de Secrétaire Général de la Fédération des Cheminots, période à laquelle il s'impliquera totalement dans la constitution du comité d'action en 1934, et pour l'unité syndicale.

Au Congrès de l'Unité en décembre 1935, il est réélu Secrétaire Général de la Fédération des Cheminots.

En 1938, le gouvernement, face au mot d'ordre de grève, passe aux intimidations. Le 30 novembre, la troupe garde les chemins de fer, sur les machines les soldats ont la baïonnette au canon. La répression tombe, 500 grévistes sont condamnés à la prison, 5000 sont sanctionnés.

Pierre SÉMARD, poursuivi en justice, est sanctionné pour la deuxième fois.

Il est alors administrateur de la SNCF et reçoit la notification de sanction suivante :

« En raison de l'incompatibilité existante entre l'exercice des fonctions d'administration de la SNCF et la signature d'un tract incitant les agents, non seulement à cesser le travail, mais encore à entraver la marche des convois et à occuper les postes d'aiguillages, qui sont des éléments essentiels des dispositifs de sécurité, Messieurs JARRIGION et SÉMARD sont démis de leur titre de membre du Conseil d'Administration de la SNCF et révoqués des dites fonctions. »

Dans la même période, il a occupé le poste de Conseiller Général de la Seine, de 1935 jusqu'à la guerre, pour le canton de Drancy.

Ses ennemis de classe voyaient en lui un de leurs adversaires les plus dangereux par sa qualité exceptionnelle d'homme de masse, d'intelligence et d'honnêteté, un homme qu'il fallait détruire. C'est ce qu'ils ont fait.

Mais l'homme disparu, les idées de paix, de progrès, d'unité, auxquelles il avait consacré sa vie, sont restées, se sont développées.

C'est en cela que l'on veut dire que l'action et la réflexion de Pierre SÉMARD sont toujours actuelles.

LA PAIX

En 1938, au Congrès de Nantes, Pierre SÉMARD s'exprimait ainsi :

« Être pacifiste, c'est en premier lieu combattre le fascisme ! »

Comme ces mots sont d'actualité en Europe aujourd'hui, au moment où les mouvements d'extrême droite racistes et nationalistes progressent dans de nombreux pays européens, dont le FN en France !

La meilleure offensive contre le racisme et la xénophobie est la mobilisation populaire et sa suite logique, la manifestation dans les rues.

Comment ne pas évoquer et suivre la voie tracée par Pierre SÉMARD dans cette lutte perpétuelle contre les dangers de la guerre.

Refusant de s'en remettre aux seuls gouvernements, il s'adressait au peuple français, aux travailleurs, en invitant d'une part, à rendre le front populaire mieux organisé, plus actif, la CGT plus puissante, plus unie, et les pressant d'autre part à contribuer à la réalisation de l'unité syndicale internationale, qu'il considérait comme une nécessité pour sauvegarder la paix et les libertés.

Ce combat pour la paix est à rapprocher de l'action menée par Pierre SÉMARD contre l'extrême droite et les tenants du racisme, de la xénophobie.

Confronté très tôt à leurs tentatives de prise de pouvoir et à leur affrontement avec les forces démocratiques de notre pays, à la montée du nazisme en Allemagne, du fascisme en Italie, du franquisme en Espagne, Pierre SÉMARD n'eut de cesse de dénoncer les abandons des gouvernements français et anglais, la complicité ouverte ou tacite du Capital devant les agressions d'Hitler, Mussolini, Franco.

« Personne ne peut contester – disait-il - que le fascisme ne soit la barbarie, la guerre, la misère et la ruine pour les peuples qui sont soumis à ce régime. »

Comme il y a plus de 70 ans, c'est sur fond de chômage massif, de précarité, d'aggravation des inégalités, de pauvreté, de misère que les thèses racistes et fascistes de domination et de négation de la personne humaine, se développent. Le FN² continue à bénéficier de la complaisance des médias et les responsabilités de ceux qui, du gouvernement à la droite, continuent de vouloir dégrader les conditions de vie des salariés, sont extrêmement lourdes.

Il y a nécessité d'un engagement militant toujours plus important de notre part pour faire la clarté sur le Front National et son programme de régression sociale, en liant explications et convictions.

Dans ce combat mené au quotidien, doivent prévaloir l'emploi, la question des salaires et des pensions, la protection sociale, les retraites, les services publics.

La politique qui consiste à laisser faire le patronat, les entreprises quand elles licencient en masse, à promouvoir la précarité via le boom de l'intérim et des CDD³, à geler le pouvoir d'achat, à faire éclater le système de retraite par

2FN : Front National : Parti politique d'extrême droite.

3 - CDD : Contrat à Durée Déterminée.

répartition, à contraindre budgétairement les dépenses de santé, à privatiser tout ce qui peut l'être, cette politique est celle qui fournit le terreau fertile aux idées de l'extrême droite.

En ce qui concerne l'unité, là encore Pierre SÉMARD fut un innovateur. C'est sous sa direction, de 1933 à 1936, que la corporation des cheminots se plaça toujours à la tête des reconstituteurs de l'unité syndicale en France.

C'est avec lui que se créèrent les premiers syndicats uniques, que fusionnèrent les unions de réseaux et que s'organisa le congrès de fusion des fédérations de cheminots.

Au congrès fédéral de mai 1934, il disait, toujours dans la même logique d'unité, sa préoccupation permanente :

« C'est le travail à la base qui est décisif dans la réalisation de l'unité syndicale de classe. Sa réalisation sera d'autant plus rapide que le travail de base sera plus profond. »

Et pour arriver à ce résultat, il disait :

« Cette unité d'action, cette unité syndicale supposent donc l'accord le plus fraternel et les discussions les plus larges et les plus nombreuses avec nos camarades confédérés de base. Nous devons leur montrer que nous sommes pour l'unité syndicale d'action pour vaincre la bourgeoisie et vaincre ainsi toute collaboration avec elle. »

La liaison unité, action, démocratie, que l'on trouve dès le début de son activité militante, c'est-à-dire tout de suite après la grève de 1920, demeurera une constante de ses conceptions et de son action syndicale. Tous ces principes de base énoncés à l'époque par Pierre SÉMARD pour rechercher et réaliser l'unité l'action pour les revendications, restent valables, près d'un siècle plus tard.

Quant à l'action de Pierre SÉMARD, dans le cadre du chemin de fer, elle nous situe dans la situation qui prévalait à l'époque, à savoir la nationalisation des chemins de fer.

Pierre SÉMARD, très lucide, indiquait :

« Nous n'avons pas eu d'illusions à la création de la SNCF. La nationalisation reste à réaliser, mais nous n'avons pas été étroits dans nos perspectives. La SNCF doit être considérée comme une étape dans la voie de la nationalisation et la faillite de la SNCF serait un recul certain. La faillite du chemin de fer. »

Cette situation, rapprochons-la de l'actualité d'aujourd'hui dans notre entreprise au moment où le gouvernement socialiste et la direction conduisent la SNCF vers l'implosion et la privatisation des activités.

En effet, notre direction tente, via la promulgation de la loi du 04 août 2014 portant sur la réforme du système ferroviaire, d'imposer sa vision sur la structuration de l'entreprise et l'organisation de la production.

Elle refuse d'ouvrir des négociations et d'entendre les propositions alternatives de la CGT, qui partent pourtant du quotidien des cheminots et usagers, ainsi que des besoins pour faire circuler les trains de voyageurs, de fret, assurer en toute sécurité les travaux.

Pire, elle tente un passage en force en convoquant un CCE extraordinaire le 10 mars 2015 concernant la consultation sur la réforme du ferroviaire. Cela permet au gouvernement, à la direction et aux organisations syndicales qui partagent le contenu de la réforme, de contester aux élus et aux cheminots tous droits d'intervention, mais aussi d'information.

Cette accélération du calendrier a pour but de cacher aux cheminots les effets concrets de la réforme sur leur quotidien jusqu'aux prochaines élections professionnelles pour ne pas avoir de comptes à leur rendre.

Pourtant, les conséquences seront dramatiques pour les usagers et les cheminots, actifs, retraités et personnels CE.

Depuis le début, la CGT le dit haut et fort, la question de la dette et de son financement étaient et restent au cœur de la réforme. Faute de financement, le système ferroviaire va continuer de s'endetter !!

Ce sont bien les cheminots et les usagers qui régleront la note par l'externalisation de certains services, la généralisation de trains sans contrôleurs, la fermeture de gares, de guichets, la suppression de 10 000 emplois d'ici 2020, le gel des salaires.

La désertification de nombreuses régions sur le territoire va s'amplifier avec les prévisions de dessertes par bus en substitutions des TER, corails, voire certains TGV, le tout sur fond de 7 500 à 15 800km de lignes supprimés qui précipiteraient la mort du fret.

Notre statut et nos acquis sociaux sont aussi en ligne de mire. L'avenir de toutes les filières et de leurs différents métiers est clairement en danger. La SNCF, le gouvernement s'entêtent dans des positions semblables à celles que condamnait Pierre SÉMARD.

Sur ces questions d'entreprise intégrée, d'unicité, de service public, de maintien du statut et des acquis sociaux, doit impérativement être porté le regard, le dynamisme et le souffle de la lutte unie et coordonnée de l'ensemble du personnel cheminot.

La place, le rôle et l'audience de la CGT seront une des clefs de la réussite. Celle-ci passe donc nécessairement par son renforcement.

A l'époque du Front Populaire, la réunification des organisations fondait une puissante Fédération CGT des Cheminots, ayant près de 400 000 adhérents et recueillant 85 % des suffrages lors des élections de 1938 à la toute nouvelle Caisse de Prévoyance.

Sous la direction de JARRIGION et Pierre SÉMARD, les cheminots participent aux manifestations et à la mobilisation ouvrière générale de 1936. Les négociations engagées par la CGT permettaient d'obtenir de manière effective depuis 1937 les 40 heures, mais aussi trois semaines de vacances, la réintégration des révoqués.

En juin 1938, était signée la convention collective qui consolidait les acquis sociaux en matière de retraite, de santé et de représentation syndicale, mais aussi la carte de circulation pour tous les agents.

Acquis d'hier mais défis d'aujourd'hui nous imposent d'être plus que jamais en phase avec les valeurs et l'engagement militant de Pierre SÉMARD.

La situation exige plus encore, plus d'actions, plus d'initiatives, une meilleure organisation et plus de cheminots rejoignant la CGT.

C'est à ce prix-là que nous serons au rendez-vous de luttes gagnantes.

A ce titre, l'action des actifs, des retraités et du personnel CE du 10 mars prochain, jour de la consultation des élus du CCE, doit permettre de faire entendre la voix et forcer la direction à se mettre autour de la table afin de négocier sur les bases des propositions de la CGT.

De plus, n'oublions pas

- L'action du 12 mars prochain pour la défense de notre régime spécial de retraite et pour la remise en cause du versement trimestriel, pour l'augmentation des pensions.
- Celle du 17 mars, pour la fin du gel des pensions, l'amélioration du pouvoir d'achat, la perte d'autonomie, le service public de la santé.
- Celle du 9 avril, pour une autre politique que celle prévue par notre gouvernement actuel, pour une politique tournée vers le progrès social, les droits des salariés, le développement économique, l'emploi.

Cette activité, nous voulons continuellement l'améliorer, afin d'être toujours mieux en phase avec ce que nous a légué Pierre SÉMARD, qui mérite bien la reconnaissance et le respect que lui portent tous les cheminots, militants de la CGT, et au-delà, de nombreux syndiqués, de nombreux salariés.

Il y a 73 ans, Pierre SÉMARD tombait sous les balles de ses assassins, 73 années de luttes ponctuées par des succès souvent remis en cause.
Comme on le voit, il s'agit bien d'un combat permanent.
Les idéaux de Pierre SÉMARD demeurent. A nous de les concrétiser.
Je vous remercie.

Stéphane Le Moing

Secrétaire CGT des cheminots de Nantes